

## Norme internationale

ISO 16321-4

2025-10

Première édition

Protection des yeux et du visage —

Partie 4:

**Protection contre les risques** iTeh Standards biologiques

(https://standards.iteh.ai) Eye and face protection —

Part 4: Protection against biological hazards

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/542ff906-fa93-4164-a9ee-02219fc1f095/iso-16321-4-2025

# iTeh Standards (https://standards.iteh.ai) Document Preview

ISO 16321-4:2025

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/542ff906-fa93-4164-a9ee-02219fc1f095/iso-16321-4-2025



#### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2025

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8 CH-1214 Vernier, Genève Tél.: +41 22 749 01 11 E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

### ISO 16321-4:2025(fr)

Avant-propos				
Avaiit-pi opos		<b>V</b>		
Introduction		vi		
1 Domaine d'applicat	ion	1		
	ves			
	Termes et définitions			
4 Exigences générale 4.1 Généralités	s applicables aux protecteurs	4 4		
4.2.1 Tempé	rature ambiante conventionnelle	5		
4.2.2 Tempé	ratures extrêmes (facultatif)	5		
	De			
	effectués à des températures extrêmes (facultatif)			
	es de défaillance			
	oour les protecteurs réutilisables			
	De			
	ection par d'autres moyens			
5 Propriétés optiques	Propriétés optiques physiques des protecteurs 5.1 Facteur de transmission			
5.1 Facteur de tra	sans action filtrante intentionnelle	8o		
5.1.2 Facted	r de transmission dans le visible des verres sans action filtrante	0		
	onnelle	8		
5.1.3 Appré	ciation des couleurs	8		
	tection contre le rayonnement solaire			
	llitésISQ 16321-4-3025c	8		
5.2.2 Facter	r de transmission dans le visible, facteur de transmission spectrale et os d'échelon se son de la company de la co	20250		
	age des filtres de protection contre le rayonnement solaire			
-				
	s et mécaniques applicables aux protecteurser			
	ılités			
	protéger: Type I			
	protéger: Type II			
	protéger - Type III			
	ntre les giclements et les pulvérisations			
	ntre les aérosols (exigence facultative)lités			
	tion contre les aérosols pour une Zone à protéger de Type I			
	tion contre les aérosols pour une Zone à protéger de Type II ou III			
	et de pulvérisation			
	t de puivei isation			
	riaux et appareillage			
7.2.1 Fausse	tête	15		
	onique graduée			
	eur magnétique			
	nt de biofluideteur de projections et de giclements			
	ire			
	nage de l'appareillage d'essai			

#### ISO 16321-4:2025(fr)

Biblio	Bibliographie		27
Anne		informative) Recommandations relatives au choix, à l'utilisation, à l'entretien et à nination des protections pour les yeux contre les risques biologiques	22
9 Inform		formations à fournir par le fabricant	
	8.3	Marquages obligatoires des montures	20
	8.2	Marquages obligatoires des verres	19
	8.1	quage des protecteurs de l'œil et emballage	19
8	Mar	quage des protecteurs de l'œil et emballage	19
	7.4	Rapport d'essai	19
		7.3.4 Mode opératoire d'essai	18
		7.3.3 Nettoyage	18
		7.3.2 Vérification durant l'utilisation	18

# iTeh Standards (https://standards.iteh.ai) Document Preview

ISO 16321-4:2025

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/542ff906-fa93-4164-a9ee-02219fc1f095/iso-16321-4-2025

#### ISO 16321-4:2025(fr)

### **Avant-propos**

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir <a href="https://www.iso.org/directives">www.iso.org/directives</a>).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse <a href="https://www.iso.org/brevets">www.iso.org/brevets</a>. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir <a href="https://www.iso.org/avant-propos.">www.iso.org/avant-propos</a>.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 94, *Sécurité individuelle – Équipement de protection individuelle*, sous-comité SC 6, *Protection des yeux et du visage*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 85, *Équipement de protection des yeux*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 16321 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse <a href="https://www.iso.org/fr/members.html">www.iso.org/fr/members.html</a>.